

iers les moins favorables à ceux dont les créances sont plus anciennes & plus sacrées; qui fait contribuer les anciens créanciers au remboursement des deniers, sans aucune sorte d'avantage pour les premiers; qui par une variation trop prompte, dont l'utilité n'est pas démontrée, dérange la combinaison des payemens ordonnés par un Edit de Juin 1763, & qui finit enfin par un emprunt de quatre millions de livres de rentes viagères, dont le fonds doit être employé à subvenir aux dépenses courantes.

Votre Parlement, SIRE, supplie V. M. de le dispenser d'entrer à cet égard dans un plus grand détail; ce seroit renouveler trop sensiblement à vos yeux l'objet de sa douleur. Nous nous contenterons, SIRE, de représenter à V. M. en suivant les traces de ceux qui nous ont précédés, le droit essentiel qu'a votre Parlement de concourir par une délibération libre à l'authenticité nécessaire aux loix; droit établi par les Ordonnances, qui nous impose silence dans tout autre lieu que celui qu'elles ont assigné pour être le siège de nos fonctions; droit qui ne permet pas à votre Parlement de s'expliquer en présence de personnes étrangères au secret de nos délibérations; droit qui ne peut s'exercer librement qu'en suivant les formes ordinaires de recueillir les suffrages & de les faire connoître à V. M. afin qu'elle en puisse sonder & balancer l'importance.

Nous sommes également obligés, SIRE, d'observer un respectueux silence sur tout objet qui ne nous auroit point été communiqué pour être délibéré en la manière requise & accoutumée. Mais ce que nous ne craignons point, SIRE, de dire à V. M. c'est que le remède aux maux de vos peuples est dans les mains de votre bienfaisance. Le peuple François, ce peuple attaché plus qu'aucun autre à ses Souverains, & qui n'a jamais donné à aucun de ses Rois des marques plus sensibles de son attachement & de son respect qu'à V. M. est persuadé, SIRE, qu'il suffit que V. M. connoisse le poids énorme des impositions qu'il supporte, pour qu'elle daigne s'occuper du soin d'y apporter le remède convenable.

L'économie que V. M. voudra bien ordonner
dans